

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	13

L'an 2026, le 18 Mai à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Salles d'Angles s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GÉRON Marcel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 12/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 12/05/2026.

Vote
<b>A la majorité</b>
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 2

**Présents** : M. GÉRON Marcel, Maire, Mmes : BOISSON Valérie, BONNORON Christine, HAMON Marilyne, LOISEAU Marine, MICHEL Céline, PARTAUD Ingrid, VERGNET Marine, MM : CALDERON Stéphane, DROUET Patrick, MERY Olivier, MOURGERE Géraud, RONDEAU Bernard, TRICOIRE Mathieu, VARACHAUD Yannick

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous préfecture de Cognac  
Le :  
Et  
Publication ou notification du :

**A été nommée secrétaire** : Mme BOISSON Valérie

### 2026-07-08 – Versement de subventions à divers organismes et associations.

Monsieur le Maire rappelle qu'une subvention versée par la commune est attribuée à divers organismes et associations.

Celui-ci propose le versement des subventions pour l'année 2026, selon la liste détaillée suivante :

<b>ACCA CHASSE</b>	<b>550 €</b>
<b>FRANCE ADOT</b>	<b>150 €</b>
<b>AMICALE ANCIENS COMBATTANTS</b>	<b>250 €</b>
<b>DONNEURS DE SANG CHEZ MATIGNON</b>	<b>150 €</b>
<b>AMICALE DES RETRAITES</b>	<b>300 €</b>
<b>ANIMATION CULT SALLEENNE</b>	<b>250 €</b>
<b>ASS CTE FOIRE EXPOSITION DE GDE CHAMPAGNE</b>	<b>150 €</b>
<b>ASS LES AMIS DE LA PETANQUE</b>	<b>250 €</b>
<b>ASSA FOOTBALL</b>	<b>400 €+400 €</b>
<b>ASSA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE</b>	<b>250 €</b>

ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES	400 €
BAL EN SOIR	250 €
COMITE DE JUMELAGE	250 €
COMITE DES FETES	800 €
COOP SCOLAIRE JEAN MONNET	200 €
BANQUE ALIMENTAIRE COGNAC (en courses)	250 €
EPA LES LETTRES AU SERVICE DES MAUX	200 €
EPA SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	150 €
LA CROIX ROUGE	150 €
ANIMATION CULTURE GRANDE CHAMPAGNE	150 €
HANDI'CHIENS	150 €
UN HOPITAL POUR LES ENFANTS	250 €
LES RESTOS DU CŒUR COGNAC (en courses)	250 €
LIGUE CONTRE LE CANCER	200 €
CAFE ASSOCIATIF	250 €
CAFE ASSOCIATIF (Lancement)	7 500 €
QU'ETOU QU'O LE	250 €
SAUVEGARDE DU PATRIMOINE	250 €
SPA ARS	200 €
<b>TOTAL</b>	<b>15 200 €</b>

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal**, à l'unanimité :

-**ACCEPTE** le versement des subventions comme détaillées ci-dessus. Dépenses qui sont inscrites au budget 2026.

-**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 22/05/2026

Le Maire

Marcel GÉRON

